



Adresse postale : le village – 82110 SAINTE JULIETTE

Tél. 05 63 94 67 21 – Fax 05 63 94 71 74 – Messagerie : mairie-sainte.juliette@info82.com - Site internet : www.sainte-juliette.fr

Ouverture du secrétariat :
Mardi : 9 h – 12 h
Vendredi : 9 h – 12 h et 13 h – 17 h

Un village fleuri sur le GR 65, le chemin de St Jacques de Compostelle

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 7 / 2008 DU 17 juillet 2008

PRESENTS :

Agnès Palmié - Claude Gibert - Chantal Fioretti – Jean-Louis Fioretti - Frantz Ley - Eric Bach – Claudie Jean – Pascal Terrat

ABSENTS : Roland Lacombe (procuration à Mme Palmié) – Pascal Albiac – Ludovic Kerjouan

DEMATERIALIZATION DES ACTES

La préfecture a lancé une opération visant à inciter les communes à opter pour la transmission sécurisée par internet des actes administratifs. Le coût est de 170 € de frais d'installation après la mise en service prévue pour l'automne + 80 € par an d'abonnement, ramené au prorata pour l'année 2008. Le conseil municipal décide d'adhérer à ce service et autorise Mme le maire à signer la convention avec la sous-préfecture et le centre de gestion à cet effet.

VICE-PRESIDENT DU C.C.A.S.

La loi prévoit l'élection d'un vice-président parmi les membres du C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale).

SUBVENTION SAPEURS POMPIERS

Suite à la demande faite par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, section de Lauzerte, à toutes les communes du canton, le conseil municipal accepte de voter la subvention sollicitée de 0,60 € par habitant, soit 61,20 euros, afin de financer la cérémonie annuelle de la Sainte Barbe.

SYNDICAT DES ORDURES

La proposition du S.I.E.E.O.M. d'instaurer un taux de taxe unique à toutes les communes est suspendue pour 2008, en attendant les résultats officiels du dernier recensement. Rappelons que ce nouveau mode de calcul pénaliserait de 30 000 euros les 8 communes de la communauté de communes (3.000 habitants) au profit des autres communes du SIEEOM et en particulier de la C.D.C. de Lafrançaise (6.500 habitants).
Le rapport annuel du SIEEOM est disponible en mairie pour consultation.

QUESTIONS DIVERSES

Préparation du méchoui du 27/07/2008 et répartition des tâches.

Le micocoulier planté le jour du Mai a été fourni par les jardiniers Christophe Andrieu et Jérôme Dalpozo et a coûté 98 euros répartis par moitié entre le maire et les conseillers municipaux.

La séance est levée à 10 h 30